



REPUBLICQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

2416 3787



Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale,  
de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance

M.F.S.N.E.F.M.F.

**Termes de Référence  
de la Retraite interne  
sur le CDSMT, les Cadres  
de planification et de partage,  
la SNPS et le DSRP**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 2002, le Gouvernement a évalué son système de gestion des finances publiques (Country Financial Accountability Assessment ou CFAA) et celui de passation des marchés publics (Country Procurement Assessment Report ou CPAR), avec l'appui des partenaires au développement et la collaboration des autres acteurs (société civile, secteur privé, etc.).

Ces exercices d'évaluation ont conduit le Gouvernement à entreprendre, par la suite, d'importantes réformes visant à assurer une meilleure programmation des dépenses publiques et une plus grande cohérence entre les objectifs assignés aux différentes politiques sectorielles et les ressources allouées à ces secteurs.

Entre autres réformes, il y a le " Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) " initié par le Gouvernement comme démarche pour améliorer la programmation et la gestion des dépenses publiques et qui doit être adopté par chaque ministère sectoriel, selon un calendrier déterminé en rapport avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

En ce qui concerne le Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance, quelques uns des secteurs de sa compétence sont passés, en 2008, sous « CDMT », en l'occurrence les secteurs de l'ex-Ministère de la Solidarité Nationale.

Il s'agit de faire passer sous « CDMT », pour l'année 2009, les secteurs restants. Un processus interne de partage et de consolidation des programmes et projets à inscrire dans le Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT) constitue un préalable avant la validation de ces derniers en rapport avec les services compétents du Ministère de l'Economie et des Finances.

C'est dans cette perspective, qu'il est prévu, par le département, l'organisation d'une retraite interne, du 27 au 29 juin 2008, à Saly.

## 2. OBJET DE LA RETRAITE

L'objet de la retraite porte sur, d'une part, la finalisation des documents de CDSMT du département et, d'autre part, la mise à niveau des participants par rapport à certaines stratégies en cours (DSRP, SNPS) et aux mécanismes internes de planification, de suivi et d'évaluation des activités du département.

### 3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la retraite, les résultats, ci-après, sont atteints :

1. Les participants ont amendé et validé l'analyse contextuelle, la justification, les objectifs et l'architecture globale des programmes pour le CDSMT du département ainsi que les cadres logiques et les budgets des projets des secteurs devant passer sous CDSMT en 2009 ;
2. Les participants ont une meilleure connaissance des attentes du département par rapport aux mécanismes de Planification, de Suivi et d'Evaluation de ses activités et à la mise en œuvre du DSRP-2 et de la SNPS.

### 4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie sera articulée autour des points suivants :

- ✓ Des allocutions pour l'ouverture des travaux et la présentation des TDR de la retraite ;
- ✓ Des présentations préliminaires suivies de discussions en plénière par rapport au CDSMT et portant spécifiquement sur :
  - les étapes et travaux déjà accomplis dans le cadre du processus d'élaboration des programmes et projets pour le CDSMT ;
  - l'analyse contextuelle, la justification, les objectifs et l'architecture globale des programmes pour le CDSMT ;
  - le listing de projets des secteurs à faire passer sous CDSMT en 2009 et l'explication, à partir d'un exemple, des consignes pour les travaux en groupes sur les cadres logiques et de budgets desdits projets.
- ✓ Des travaux en groupe suivis de présentations en plénière ;

Il sera constitué trois groupes de travail respectivement autour des domaines ci-après :

- Groupe 1 : Enfance;
- Groupe 2 : Famille et Communauté ;
- Groupe 3 : Entreprenariat féminin et Microfinance.

Les travaux seront facilités par l'équipe restreinte ayant préparé les drafts.

- ✓ Des présentations préliminaires suivies de discussions en plénière par rapport aux Mécanismes de Planification, de Suivi et d'Évaluation, et portant spécifiquement sur :
  - les TDR des cadres de planification et de partage ;
  - les mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du CDSMT ;
  - la Stratégie Nationale de Protection Sociale ;
- ✓ Une synthèse des travaux et la clôture de la retraite.

## 5. CONSIGNES POUR LES TRAVAUX DE GROUPE

Le CDMT, comme tout outil de la Méthode de Gestion Axée sur les Résultats appliqué à la gestion budgétaire, repose sur une planification stratégique, une planification opérationnelle (à court et moyen terme), une phase de mise en œuvre et un système de suivi évaluation.

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance dispose de documents de planification stratégique (lettre de politique sectorielle, plan décennal, plan d'action, etc.) en matière de promotion de la micro finance et de développement familial et social.

Certes, ils ne sont pas tous achevés, comme ceux concernant le développement familial et social, mais ils tirent leur légitimité du processus participatif par lequel ils ont été élaborés. Les structures ayant participé à ce processus, sont restées les mêmes en dépit des changements institutionnels.

Par conséquent, les groupes doivent travailler sur la base de ces documents qui, dans une très large mesure, prennent en compte les préoccupations du département dans ses différents secteurs d'intervention.

A partir de ces différents documents, les cinq axes majeurs, ci-après, ont été retenus pour définir les programmes, les sous-programmes (composantes) et les projets du CDSMT du département :

- Promotion et protection des droits des groupes vulnérables
- Accès aux infrastructures de base et aux facteurs de productions pour les groupes vulnérables
- Renforcement des capacités des groupes vulnérables et communication pour le changement de comportement
- Accès aux ressources financières
- Appui institutionnel et gestion

Les différents groupes devraient se focaliser au niveau « projets », compte tenu des impératifs de délais (environ 2 jours), sachant qu'une partie du département est déjà sous CDSMT et qu'une remise en cause fondamentale ne pourrait être faite que pour le prochain CDSMT à élaborer dans deux (02) ans. Au cours des travaux, toute autre disposition devrait être discutée avec l'équipe de facilitateurs pour faire l'objet de recommandations à prendre en charge.

Ainsi, le mandat du groupe est de :

**Pour les travaux portant sur les drafts de cadres logiques et de budgets des projets de son secteur ou de ses secteurs, qu'il recevra**

- Vérifier la cohérence entre les projets de chaque programme en prenant en compte les projets qui sont déjà sous CDSMT cette année, dont les données sont déjà saisies dans le SIGFIP du MEF, afin d'éviter d'avoir des projets redondants et, si c'est le cas, de procéder à l'harmonisation ou la consolidation des projets ;
- Vérifier la cohérence globale du cadre logique de chaque projet et y apporter les amendements nécessaires à tous les niveaux (objectifs, résultats, indicateurs, sources de vérification, hypothèses et risques) notamment en complétant le cadre logique.
- Réviser les drafts de budgets en fonction des modifications apportées au niveau du cadre logique ou niveau des éléments de budgétisation (nécessité de prévoir d'autres éléments de coûts directs et de les affecter aux rubriques correspondantes, de revoir en baisse ou hausse les quantités ou prix)

**Pour les travaux d'intégration de nouveaux projets dans le portefeuille d'un programme**

- Justifier de la nécessité et de la pertinence du nouveau projet par rapport au secteur et au programme concernés et s'assurer par ailleurs qu'il ne sera pas redondant par rapport aux autres projets ;
- Elaborer le cadre logique et le budget du nouveau projet.

## 6. AGENDA DE LA RETRAITE

Horaire	Programme	Responsables
<b>Vendredi 27 juin 2008</b>		
09h00-09h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séance d'ouverture présidée par Madame le Ministre de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance</li> <li>▪ Présentation des TDR de la retraite</li> <li>▪ Présentation des étapes et travaux déjà accomplis dans le cadre du processus d'élaboration des programmes et projets pour le CDSMT</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	Mme le Ministre  CPSE DS DS / IAAF  Modérateur
09h45-10h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pause-café</li> </ul>	
10h00-10h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de l'analyse contextuelle, la justification,</li> </ul> </li> </ul>	DS DS

	<ul style="list-style-type: none"> <li>les objectifs et l'architecture globale des programmes pour le CDSMT ;</li> <li>o du listing de projets des secteurs à faire passer sous CDSMT en 2009 et l'explication, à partir d'un exemple, des consignes pour les travaux en groupes sur les cadres logiques et de budgets desdits projets.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussions</li> </ul>	Modérateur
10h30-10h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place des groupes de travail et présentation des consignes pour les travaux de groupe</li> </ul>	DSDS/CPSE
11h45-13h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de groupe</li> </ul>	Équipe de facilitateurs
13h30-14h30	<b>Pause déjeuner</b>	
14h30-15h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de groupe</li> </ul>	Équipe de facilitateurs
15h45-16h00	<b>Pause-café</b>	
16h00-18h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de groupe</li> </ul>	Équipe de facilitateurs
<b>Samedi 28 juin 2008</b>		
09h00-10h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de groupe</li> </ul>	Équipe de facilitateurs
10h45-11h00	<b>Pause-café</b>	
11h00-13h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de groupe</li> </ul>	Équipe de facilitateurs
13h30-14h30	<b>Pause déjeuner</b>	
14h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suite et fin des travaux de groupe</li> </ul>	Équipe de facilitateurs
16h30-16h45	<b>Pause-café</b>	
16h45-18h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des travaux du Groupe 1</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	Modérateur
<b>Dimanche 29 juin 2008</b>		
09h00-10h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des travaux du Groupe 2</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	Modérateur
10h15-10h30	<b>Pause-café</b>	
10h30-11h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des travaux du Groupe 3</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	Modérateur
11h45-12h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Synthèse des discussions sur les travaux de groupe</li> </ul>	Modérateur
12h15-12h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des TDR des cadres de planification et de partage</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	CPSE
12h45-3h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du CDSMT</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	DSDS/IAAF
13h15-13h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de la Stratégie nationale de protection sociale</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	CSO/PLCP
13h45-14h30	<b>Pause déjeuner</b>	
14h30-15h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Synthèse et recommandations</li> <li>▪ Clôture</li> </ul>	Modérateur Mme le Ministre
15h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retour sur Dakar</li> </ul>	